**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 19 (1931)

**Heft:** 365

**Artikel:** Le féminisme aux Chambres fédérales

**Autor:** E.Gd.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-260394

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

# **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

# Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Gowere

DIRECTION ET RÉDACTION M<sup>11</sup>e Emilie GOURD, Crêts de **ADMINISTRATION** 

M<sup>10</sup> Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest Compte de Chèques postaux I. 943 Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

# ORGANE OFFICIEL

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS SUISSE..... Fr. 5. .. Fr. 5.

La ligne ou son espace : ÉTRANGER . . 8.-40 centimes

ANNONCES

Le numéro .

Evaluées en journées de travail, les pertes nettes de la guerre de 1914-1918 représentent le labeur d'un million d'ouvriers qui travailleraient, à raison de 44 heures par semaine, pendant 3.000 ans. Du travail pendant 3.000 ans pour 1 million d'ouvriers, ou bien: 15 millions de chômeurs travaillant pendant

# Avant la Conférence du Désarmement

(Genève, 2 février 1932)

### Deux textes de pétitions

Convaincus

que la rivalité des armements mène tous les pays à la ruine sans garantir leur sécurité ;

que cette politique rend inévitable de nou-vel'es guerres; que les guerres de l'avenir signifieront une

que les guerres de l'avent signifieront une extermination générale des populations; que les assurances de politique pacifique données par les gouvernements seront vaines tant qu'il ne sera pas procédé aux mesures de désarmement qui devraient être le premier résultat du Pacte de Renonciation à la guerre; es soussimés

es soussignés Hommes et Femmes (de tous pays) sans distinction de parti, déclarent se pro-noncer Pour le Désarmement général.

Ce texte, dit « texte britannique » de la pétition Ce texte, dit « texte britannique » de la pétition de la Ligue Internationale de Femmes pour la Paix et la Liberté, est celui qui a été très largement signé en Grande-Bretagne notamment (28 % de la population). C'est aussi celui qu'a recommandé le Comité de Liaison des grandes organisations féminines internationales.

En Suisse, c'est le texte, dit « texte continental » de cette même pétition, et qui en diffère par une rédaction plus accentuée, qui a été signé par une proportion considérable d'hommes et de femmes de notre pays: 243,000.

Les Femmes de l'Alliance et des autres organisations féminines internationales déclarent .

« Leur profonde satisfaction de la con-vocation de la Conférence du Désarme-

«Leur projonde satisjaction de la convocation de la Conférence du Désarmement de 1932 et comptent qu'elle répondra à la grande espérance des peuples en réalisant une première et importante réduction des armements.

Le Traité de Versailles n'a désarmé certaines nations que comme le commencement d'un désarmement qui doit être universel. Le Pacte de la Société des Nations l'a solennellement promis et le Pacte Briand-Kellog a prononcé la condamnation de la guerre.

Ne pas réaliser une large réduction des armements constituerait une violation des traités pouvant entrainer de nouvelles catastrophes. Au contraire, si les Gouvernements représentés à la Conférence de 1932 réalisent un véritable commencement de désarmement, les garanties rence de 1952 redusent du vertuolee com-mencement de désarmement, les garanties de la paix en seront considérablement accrues. Et les Gouvernements agiront ainsi, si les peuples, dont les femmes sont un des principaux éléments, les y obli-

Ce texte est celui qu'a adopté l'Alliance internationale pour le Suffrage, lors de sa Conférence de la Paix à Belgrade (mai 1931). Il est notamment signé en France, en Italie, en Allemagne, et dans plusieurs Etats des Balkans (Roumanie, Yougoslavie, Turquie) et du Proche-Orient. Un autre texte en circulation est celui des Etats-Unis (Comité National « Cause and Cure of War »), qui est signé aussi en Allemagne.

#### Lire en 2me page:

In Memoriam: Mm Favre-Vuagnaux.
J. GUEYBAUD: Les élections anglaises.
E. V.-A.: Consécration de deux théologiennes à Bâle.

En 3me et 4me pages:

Nouvelles de Sociétés féminines et féministes, En feuilleton:

Pennello: A travers les Expositions fémi-nines (avec illustration). Notre Bibliothèque: Education sexuelle, ques-tions pédagogiques.

# QUELQUES-UNES DE CELLES QUI NOUS REPRÉSENTERAIENT A BERNE, SI...



MIle S. BONARD



Mme Ed. CHAPUISAT (Genève)



M<sup>Ile</sup> Emma PORRET (Neuchâtel)

# Le féminisme aux Chambres fédérales

## Les résultats des élections masculines

Le Peuple Souverain a parlé dimanche, par les centaines de milliers de voix de ses électeurs... masculins. Et de par son choix, notre vie politique et législative fédérale va être pendant trois ans aux mains des hommes qu'il désignés.

a désignés.

Ces hommes, desquels dépend dans une certaine mesure le progrès et la réalisation des idées auxquelles nous tenons, bien que le système démocratique des volations populaires ne leur confère pas à notre égard le même rôle important que celui des parlementaires d'autres pays — ces hommes sont-ils sympathiques à nos causes féminines? et pouvons-nous attendre de leur part, durant ces trois années, plus et mieux, ou moins et pire, que de leurs prédécesseurs? ou encore la même indifférence béate que celle dont beaucoup nous gratifient? Il serait sans doute utile et intéressant de pouvoir se livrer à utile et intéressant de pouvoir se livrer à cette petite enquête auprès de tous nos par-lementaires: bornons-nous aujourd'hui à nous demander ce que nous apporteront les députés aux Chambres fédérales des trois cantons

romands.

Rien de bien neuf dans le canton de Neuchâtel, en tout cas, où deux anciens conseillers nationaux radicaux ont été réélus, l'un M. H. Berthoud nous étant opposé, l'autre M. Rais n'ayant jamais eu l'occasion, nous dit-on, de s'affirmer publiquement. M. Clottu, libéral, et déjà conseiller d'Etat, qui vient d'entrer au National, serait, d'après ce qu'on nous dit de lui, trop intelligent pour ne pas comprendre la valeur de notre revendication suffragiste, ét il faut donc l'attendre à l'œuvre. Quant aux trois conseillers nationaux socialistes neuchâtelois que leurs électeurs ont confirmés dans leurs fonctions, MM. P.-E. Graber, H. Perret et Eymann, ils sont tous trois de fougueux féministes — le qualificatif n'est pas de nous — et pas seulement sur le papier, comme cela est malheureusement parfois le cas de leurs coreligionnaires politiques... Aucune parmi nous, notamment, ne peut oublier ce que la cause suffragiste doit à M. Graber dans le canton de Neuchâtel. A Genève, pas de bien grands changements non plus dans la députation au Conseil National: nous y gardons M. Gottret (catholique), qui est un adversaire de longue date de notre mouvement, et M. Steinmetz (libéral), le héros d'une certaine histoire de bouquet cravaté de crèpe, qui fit au moment de la dernière campagne suffragiste dans ce canton romands.

Rien de bien neuf dans le canton de Neu-

la joie de bien des rieurs féministes et antiféministes; et de l'autre côté MM. A. La-cheral et J. Rochaix, qui consituent une brillante exception parmi leurs amis radicaux brillante exception parmi leurs amis radicaux pour leurs convictions féministes souvent exprimées. La députation socialiste augmentée d'un siège nous assure de ce fait un appui plus étendu. Mais c'est surtout la représentation genevoise au Conseil des Etats qui marque l'entrée de la Chambre haute de deux féministes de bonne roche: M. Burklin (socialiste), le président actuel du Grand Conseil de Genève, qui est lui aussi un partisan actif de nos idées, non seulement par tradition politique, mais encore par une conviction profonde dont nous avons eu à maintes reprises la preuve, et M. Albert Malche (radical), ancien Conseiller d'Etat, dont les états de service pour notre cause remontent loin dans les années. Voilà des appuis qui nous seront spécialement précieux.

années. Voilà des appuis qui nous seront spécialement précieux.

Quant à la députation vaudoise à Berne, le tour en est vite fait: les radicaux opposés, les libéraux opposés (et cela malgré la rédaction prudente à souhait d'une phrase de leur programme: «Le parti libéral se pronnee pour une participation plus large de la femme aux affaires publiques dans les questions relevant plus spécialement de leur domaine (???) ¹ Les socialistes, partisans en théorie. Heureusement que M. S. Roulet, le seul député agrarien, relève le drapeau du féminisme, en sa qualité de membre de l'Association vaudoise pour le Suffrage, au sein de laquelle il a travaillé pour la pétition fédérale.

#### Et les nôtres...

La petite consultation électorale à laquelle dans notre dernier numéro nous avions prié nos lecteurs et lectrices de se livrer, a paru en amuser quelques-uns, tout spécialement dans le canton de Vaud, qui, en nous envoyant la liste des femmes qu'ils aimeraient voir élues au Conseil National, nous ont exprimé en même temps leur approbation pour ce jeu suffragiste, et nous ont dit qu'ils en attendaient le résultat avec curiosité. Dans les cantons de Genève et de Neuchâtel, en revanche — et tout spécialement dans ce dernier — on a été beaucoup plus dur à la détente, et le nombre de réponses qui nous sont parvenues nous laisse un peu rêveuse quant à la proportion de ceux de nos abonnés — et pourtant nous avons à Genève le tiers de notre effectif total — qui s'intéressent assez à leur journal pour contribuer à en soutenir l'intérêt par un échange de suggestions ne La petite consultation électorale à laquelle

1 C'est nous qui soulignons. (Réd.)

provenant pas uniquement de la Rédaction! Le dépouillement de ces réponses, à la fois listes de candidatures et bulletins de vote, et accompagnées souvent de missives intéressanaccompagnées souvent de missives intéressan-tes, a été un peu difficile, non pas du fait de nos lecteurs — nous parlons au masculin, car nous avons enregistré quelques électeurs du sexe fort — qui se sont montrés fort experts en matière d'exercice de leur droit, plusieurs pratiquant même le cumul au-torisé par la loi fédérale, mais de notre fait à nous, misque n'ayant pas en de groupetorise par la tot rederate, mais de notre taut à nous, puisque n'ayant pas eu de groupements dépositaires de listes avant les élections, la Représentation proportionnelle, en usage pour les vraies élections, n'a pu jouer pour nous. Force nous a donc été de recourir dans un cas au système du ballottage, mais demodate la liste par la la contraction de la en demandant bien instamment que l'on ne nous accuse pas pour cela d'ignorance élec-torale, ni de paresse arithmétique, en matière d'élections fédérales!

Ceci dit, voici les résultats:

#### Canton de Genève:

Sont désignées, suivant l'ordre des suffrages obtenus:

MIII: GOURD.

MIII GOURD.

MIII GOURD.

MIII GOLAY-OLTRAMARE, Dr. en médecine.

MIII BERTHE BERNEY, directrice d'écoles.

MIII SUZAINE BERNER, chef comptable.

MIII EL CHAPUSAT, présidente de l'Union

des Femmes.

Mie Berthe Arnaudeau, employée de bureau.

Mme Mathil, directrice d'Ouvroir.

Me Berthe Arnaudeau, employée de bureau.

Meme Mathil, directrice d'Ouvroir.

Viennent ensuite: Mêmes et Même Renée Berguer, secrétaire de l'Union des Femmes; Emma Burkhardt, conscillère de paroisse; Hélhen Champury, professeur d'anglais; Chaponnière-Chaix, ancienne présidente du Conseil International des Femmes; Fatio-Naville, présidente de l'Association Joséphine Butler; M. Grange, directrice d'écoles; Fatio-Naville, présidente de la Commission officielle de Protection des mineurs; Sibillin, agente de police; J. Roget, maitresse d'école enfantine; et Passello, directrice d'écoles. Enfin, ont encore obtenu des voix isolées: Mems et Mies Buffle; Biéler-Butticaz, ingénieur; Cérésole, vice-présidente du Lycéum; Challet, travailleuse sociale; Chenevard-de Morsier; Cuchet-Albaret, femme de lettres; Alice Descœudres, institutrice; Dessense, essecrétaire de la Ligue d'acheteur; Dumarest, inspectrice d'écoles; Fauconnet-Champerd, directrice de la Maison des Etudiantes; M. Giovanna, de l'Union des Travailleuses cathopert, directrice de la Maison des Etudiantes; M. Giovanna, de l'Union des Travailleuses cathopert, directrice de la Maison des Etudiantes; Marg. Gourd; Johannot-Vernet (Union chrétienne de Jeunes Filles); Juvin, travailleuse sociale; E. de Keyserling, secrétaire de l'Union chrétienne de Jeunes Filles; Lambossy, médecin-dentiste; Micol, administratrice du Mouvement; Pallard (Institut des Ministères féminins); Annie Seiler, présidente du Groupe des Femmes socialistes; et Wolfgang, directrice de la Retraite.



Canton de Vaud:

Sont désignées, d'après l'ordre des suffrages

enus:

Mile Ant. Quinche, avocate, Lausanne.

Mile Gillabert-Randin, présidente de l'Association des Paysannes (Moudon).

Mile Lucy Dutori, présidente de l'Association vaudoise pour le Suffrage (Lausanne).

Mile Cucy Monter, présidente de l'Alliance de Sociétés féminines suisses (Vevey).

Mile Couvreu de Bude, présid. de la Fédération des Unions de Femmes du canton de Vaud (Vevey).

Mile Susanne Bonard, oiurnalisie (Lausanne).

Me Susanne Bonaro, journaliste (Lausanne).
Mme A. Leuch, présidente de l'Association
suisse pour le Suffrage (Lausanne).
Mle Madeleine Hahn, présidente du Comité
cant, des Amies de la Jeune Fille (Veytaux).
Mle Elias Errment, présidente de la Commission d'Éducation nationale de l'Alliance
(Le Mont). Mile Elisa Serment, presidente de la Com-mission d'Education nationale de l'Alliance (Le Mont). Mile Charlotte OLIVIER, Dr. en médecine (Le Mont). Mile CURCHOO-Secretan, Présidente de l'U-nion Internationale des Amies de la Jeune Elile (Jeurapou).

Fille (Lausanne).

Mme Jomini, présidente de l'Union des Fem-

mes (Nyon) Mte Jeanne Paschoud, professeur, chef éclai-

mes (Nyon).

M¹º Jeanne Paschoud, professeur, chef éclaireur (Lutry).

M¹º Fonjallaz (Epeisses).

M¹º Fonjallaz (Epeisses).

M¹º Fonjallaz (Epeisses).

M¹º Fonjallaz (Epeisses).

M¹º Jenjallaz (Epeisses).

M¹º Jenjallaz (Epeisses).

M¹º Jenjallaz (Epeisses).

M¹º Jenjallaz (Lusanne).

Viennent ensuite, selon l'ordre des suffrages obtenus: Mœs Girardet-Vielle (Lusanne), Treub-Cornaz (Le Faoug), Widmer-Curtat (Territet), Berdoz-Troilliet (Moudon), F. Martin (La Tour de Peilz), Décombaz (Vevey), Bovet-David (Lausanne), Cantova-Chausson (Aigle), Soutter-Chausson (Aigle); puis, ayant obtenu des voix égrenées: Mmes et Mlles Schnetzler (Lausanne), Courvoisier (Prilly), Thilo (Moudon), Alice Roud (Saint-Légier), Marg. kehberg (Leysin), Redard (Echaudens), Morax-Monnay (Morges), de Beausobre (Morges), Juillard (Chailly), Marie Wenger (Morges), H. Monastier (Lausanne), Gubser (Lausanne), Jonnard-Bonzon (Nyon), F. Cornaz (Payerne), Jaillet-Besson (Morges), Pache (Lausanne), Suz. Meylan (La Vallée), F. Paillard (Le Bochut, Orbe), G. Chabloz (Château-d'Oex), Favrod-Coune (Château-d'Oex), Blanche Hahn (Veytaux), B. Maillard (Territet), Jaccoud-Linder (Montreux), Chappuis-Greyloz (Lausanne), Méan-Curchod (Lausanne), Louis Masson (Morges). ravrod-Coune (Château-d'Oex), Blanche Hahn (Veytaux), B. Maillard (Territet), Jaccoud-Linder (Montreux), Chappuis-Greyloz (Lausanne), Méan-Curchod (Lausanne), Louis Masson (Morges), Sœur Louise Berthoud (Rolle), Leuba (Leysin), Forel (Chigny s. Morges), Jaillet (Vallorbe), Crinsoz (Aubonne), Chapelon (Lausanne), Cerhard-Merle d'Aubigné (Vevey), Kammacher (Clarens), Cuénod de Muralt (Vevey), F. Benoit (Lausanne), Jules Cuénod (Vevey), Annette Reitzel (Vevey), W. Borle (Vevey), Krähenbuhl (Montreux), Dr. Marthe Nicati (Vevey), Daulte (Vevey), Thévenag-Sang-Martin-(Château-d'Oex), Daepper (Lausanne), Eug. Payot (Lausanne), L. Nyffenegger (Lausanne), Franken-Fiaux (Beginis), Gay-Mercanton (Lausanne), Verny-Westphal (Payerne), Renée Demiéville (Lausanne), Benauffy (Morges), de Weiss (Avenches), Béranger (Lausanne), Grand (Lausanne), Jeanne Guisan (Lausanne), Grand (Lausanne), Jeanne Guisan (Lausanne), Jeanne Guisan (Lausanne), Grand (Lausanne), Jeanne Guisan (Lausanne), Jeanne (Lausanne), Grand (Lausanne), Jeanne (Lausanne), Grand (Lausanne), Jeanne (Lausanne), Grand (Lausanne), Jeanne (Lausanne), Beller-de Cérenville, Dr. Feyler (Lausanne), Biéler-de Cérenville, Canton de Nauchèr).

Canton de Neuchâtel:

Sont désignées suivant l'ordre des suffrages Mme VIIII I IOMENET-CHALLANDES (La Chaux-de-

Mme VUILLIOMENET-CHALLANDES (La Chaux-de-Fonds).

Mle Emma PORRET (Neuchâtel).

Mle Cécile CLERC (Neuchâtel).

Mme WASSERFALLEN (La Chaux-de-Fonds).

Les 5e et 6e sièges sont en ballottage entre Mmes
T. Combe (Les Brenets), Paul Graber (Neuchâtel), Monnier-Perrenoud (La Chaux-de-Fonds),

et Mle Tribolet (Neuchâtel), qui ont toutes réuni et Mie Tribolet (Neuchâtel), qui ont toutes réuni le même nombre de suffrages. Ont encore obtenu des voix égrenées: Mones et Mies Andrée Kurz (Neuchâtel), Borel-Gaillard (Fleurier), Dr. Greisaz-de Dardel (Neuchâtel), E. Lalive (La Chaux-de-Fonds), Kretsmar (Colombier), Elisabeth Borel (Neuchâtel), Elis. Blaser (Le Locle), Louisa Thiébaud (Neuchâtel), A. Dubois-Mayor (Neuchâtel), Jaccottet (St-Aubin), Perrenoud-Jeanneret (Moneruz), Evard (Le Locle), Jeanrenaud (Neuchâtel), et Wyss (Colombier).

Si toute histoire a une morale, toute élec-tion ou simulacre d'élection en a une aussi sans doute. Laquelle, dans le cas présent?

sans doute. Laquelle, dans le cas present?

D'abord que, si quelques personnes nous ont déclaré avoir une peine mouïe à dresser une liste de femmes capables qu'elles vou-draient envoyer à Berne défendre nos intérêts, d'autres en revanche, et parmi lesquelles nous nous rangeons, auraient pu allonger du double cette liste, tant elles voyaient surgir, dès qu'elles cherchaient et cela dans tous les milieux, dans toutes les professions, un grand nombre de femmes, féministes convaincues, s'intéressant vivement à la chose publique, expertes chacune dans sa branche, qu'il s'agisse de profession ou d'activité sociale, et gisse de profession ou d'activité sociale, et dont le concours au travail parlementaire aurait certainement plus d'utilité que celui de bien des politiciens dont les noms fleurissaient sur les affiches électorales. Et ensuite que, s'il était intéressant et significatif de constater sur ces listes, au fur et à mestire qu'elles nous arrivaient, la répétition constant de certains noms, prouvant ainsi la tante de certains noms, prouvant ainsi la confiance que notre monde féminin éclairé et féministe met en ses chefs, d'autre part la liste totale très étendue de noms infiniment la liste totale très étendue de noms infiniment variés qui étaient proposés, et que nous avons naturellement tenu à publier tous, prouve aussi qu'en face de la pauvreté, de la pént-rie, comme nous en avons vu des cas typi-ques, de candidatures masculines, il existe dans nos milieux des réserves de forces insoupconnées, qui une fois à l'œuvre pourraient être grandement utiles à notre cause commune. Oh! nous savons fort bien qu'il y aurait dan-On! nous savons fort bien qu'il y aurait dan-ger à pousser cette comparaison, et que ce jeu suffragiste ne peut être qu'un jeu, trop d'éléments que nous avons du forcément né-gliger entrant essentiellement en ligne de compte dans des élections véritables; mais c'est tout de même un jeu qui peut instruire

Et maintenant, en acceptant l'augure de phisieurs de nos correspondantes que, lors des prochaines élections fédérales, ce soient de vrais bulletins de vote que nous ayons à dépouiller, reprenons tranquillement notre tâ-che de patience et de foi.

E Gn

#### IN MEMORIAM

### Mme Favre-Vuagnaux

Nous avons le regret d'apprendre maintenant seulement le décès survenu à Lausanne, il v a quelques semaines, de Mme Favre-Vaugnaux, qui fut une fidèle amie de notre journal à ses débuts, comme de la cause suffragiste. La maladie l'avait depuis plusieurs années tenue complètement à l'écart de notre mouvement, mais toutes celles

qui ont travaillé pour lui, il v a une dizaine ou même une quinzaine d'années, se souviendront de Mme Favre, pour l'avoir rencontrée, soit aux Cours de Vacances, soit aux Assemblées générales, et même au Congrès international de Rome, soit encore dans toutes les réunions d'intérêt féministe du canton de Vaud.

Mme Favre-Vuagnaux avait aussi été un membre actif de l'Union des Femmes de Lausanne, dont elle avait dirigé avec beaucoup de cœur et de dévouement le Bureau de conseils juridiques pendant bien des années. Ayant elle-même beau-coup souffert de la vie, elle était bien placée pour comprendre et encourager toutes celles qui venaient se confier à elle. C'est donc à tous ces titres que notre journal tient à rappeler ici sa mémoire avec regret et sympathie. M.F.

# Les élections anglaises

Le suffrage féminin a si bien pris droit de cité dans les mœurs anglaises que la participation très active des femmes aux grandes joutes politiques qui ont lieu tous ces jours outre-Manche ne constitue pas même un épisode spécial des préparatifs aux élections; et il faut que ce soient certains de nos journaux romands qui s'en étonnent en la ridiculisant! Que les femmes fassent campagne pour leur propre compte ou pour celui des candidats de leur parti, qu'elles conférencient, répondent à des questions ou en posent dans des meetings, distribuent de la littérature politique par avions — comme ces pilotes féminins de l'air faisant de la propagande pour le Premier Ministre dont nous avons la phosuffrage féminin a si bien pris droit par avions — comme ces pilotes féminins de l'air faisant de la propagande pour le Premier Ministre dont nous avons la photographie sous les yeux en écrivant ces lignes — tout cela est naturel, habituel, admis et ne surprend plus personne. C'est à peine si les journaux féministes anglais consacrent de cette de paragraphic de la cette de la c

et ne surprend plus personne. C est a penne il es journaux féministes anglais consacrent à cette campagne plus d'espace, qu'à toute autre question d'actualité, et là encore nous constatons ce fait, réconfortant somme toute, que ce suffrage féminin qui devait, selon tant de pessimistes prophètes, roiner la famille, la Société, l'ordre public, est si vite chose classée et courante que si l'on exprime encore quelque étonnement à son égard, c'est de ce qu'il n'a pas toujours existé.

Soixante-deux femmes se sont portées candidates à ces élections générales, soit 16 pour le parti conservateur — et en tête naturellement Lady Astor, 'fidèle à 'sa circonscription de Plymouth —; 36 pour le Labour Party parmi lesquelles nous retevois les noms bien connus de Marg. Bondfield, Susan Lawrence, Ellen Wilkinson, Mary Agnes Hamilton, etc.; 5 pour le parti libéral, dont Miss Megan Lloyd George; 2 pour le parti communiste; Lloyd George; 2 pour le parti communiste; 1 pour le parti libéral national; et 2 enfin sous le beau vocable d'indépendantes, l'une de ces dernières étant Miss Eleanor Rathbone les représenter à la Chambre durant cette dernière législature, justement parce qu'elle était indépendante de tout parti. Les élections ayant lieu le jour même où

nous metions en pages ce numéro, il nous sera malheureusement impossible de donner avant quinze jours aucune indication sur leurs résultats. Bornons-nous donc à souhaiter très chaleureusement que le chiffre de 14 femmes députées à la précédente Chambre soit, non

seulement atteint, mais encore largement déseulement atteint, mais encore largement dépassé, et que les vaillantes qui, depuis des années, défendent à Westminster nos idées et nos principes reçoivent de la sorte d'importants et précieux renforts. La «Mère des Parlements», comme on aime à l'appeler dans certains cercles britanniques, est très en arrière quant à la participation féminine, sur d'autres Parlements, le Reichstag allemand, par exemple: voilà une belle occasion de se rattraper.

J. GUEYBAUD.

# Consécration de deux théologiennes à Bâle

Dimanche 18 octobre, par une matinée au-Dimanche 18 octobre, par une matinée automnale d'une rare beauté, un nombreux auditoire recueilli se groupait dans la petité église de Saint-Jacques, près de Bâle. Il s'agissait là, en effet, d'un événement spécial, puisque, depuis la première fois qu'existe notre Eglise protestante de Bâle, deux jeunes théologiennes lui étaient consacrées, et y entraient ainsi officiellement comme serviteurs de sa parole.

C'est donc de service que parla M. Handmann,

C'est donc de service que parla M. Handmann, président du Conseil d'Eglise, à qui il incombait de consacrer les deux auxiliaires pastorales. S'ins-pirant de cette parole: « Car le Fils de l'hommé set venu, non pour être servî, mais pour ser-vir » (Marc X, 45). il montra comment Phu-manité actuelle ne veut plus guère servir, mais dominer, et comment nous devons de nouveau dominer, et comment nous devons de nouveau apprendre à servir, tout particulièrement celui qui veut se mettre au service du Christ, comme les deux théologiennes qu'il consacrait. Il est, ajouta-t-il, évidemment nouveau, surprenant de voir des femmes entrer au service de l'Eglise, mais la situation de la femme s'est bien celifié. modifiée au cours de ces dernières années, et la femme, participant bien davantage qu'auparavant à la vie publique, peut développer ses capacités, à la vie publique, peut développer ses capacités, faire des études théologiques: c'est pourquoi il est juste et logique que l'Eglise reconnaisse ces théologiennes et s'assure leur collaboration pour son vaste champ d'activité.

Ces paroles, suivies d'un chant du chœur paroissial, servirent d'introduction à la cérémonie de la consécration par l'imposition des mains, la profession de foi et la bénédiction. C'était saisis-

sant de voir ces deux jeunes femmes, si profon-dément inspirées par leur vocation, austères dans leurs robes noires, prononcer leurs vœux et s'agenouiller pour recevoir la bénédiction, et tout l'auditoire s'est associé par son émotion à cette céré-monie solennelle.

mome solemente.

Mle Alcher, ensuite, s'est adressée à l'auditoire, et lui a exposé la conception qu'elle et sa
collègue, Mle Speiser, se font de leur travail au
service du Maître, et chacun sentait que ces deux femmes accompliraient ce travail avec le sentiment profond de leur responsabilité, inspirées jusqu'au fond de leur cœur par un « Tu dois » sacré. Car cette vocation est vraiment une vocation intérieure,

S'appuyant sur la le épître aux Cor. W; 1-2; Qu'ainsi kon nous tienne pour des ministres. du Christ et des dispensateurs des mystères de Dieu », Mle Aicher exprima sa reconnaissance de ce que les femmes peuvent aujourd'hui entrer aus service de l'Eglise quand elles s'y sentent appelées, insistant sur ce que ce n'est pas seulement au mariage, mais à tout travail humain, que s'ap-plique la parole biblique: «Il n'est pas bon que

# A travers les Expositions féminines

Athénée (Genève): Exposition Ch. Ritter. (Octobre.)

C'est le Midi qui a tenté le pinceau de l'artiste: Sanary, la Gorguette, le Brusca, un Midi qu'on rêverait parfois, plus chaud, plus vibrant, D'ailleurs, les paysages ne sont pas nombreux. Nous avons aimé surtout le *Puits en Provence*, rose et lumineux, la *Campagne à Sanary*, d'un vert savoureux où l'on sent bien le soleil.

Mais à ces toiles, nous préférons toutefois de beaucoup la ravissante galerie des bébés. Il generation in avissaine gartie des etces. In yen a jusqu'à deux ans et demi, puis des enfants de sept à onze ans. Ce doit être une joie vive pour Mie Ritter d'étudier ces tout petits, si délicatement veloutés, avec l'étonnement, le mystère qui s'attardent dans leurs yeux grands courants eu la via Cestes attitudes — ces bras ouverts sur la vie. Gestes, attitudes - ces bras tendus, ou ce petit corps ramassé, ou ce poupon au berceau, comme cela est bien saisi!

Voici une claire chambre d'enfant. Le meuble le plus important à cet âge, le berceau, en occupe le centre. C'est tout un poème.

Frêles et tendres formes de jeunes êtres, dans l'atmosphère paisible et douce où ils s'épanouis-sent, ces heureux petits, ces choyés, M<sup>IIe</sup> Ritter les a observés d'un œil attendri; elle se meur au milieu d'eux, dans un monde à part, exempt de laideur et de soucis, et elle a su en rendre admirablement la grâce émouvante.



Miche Mouvement Feministe Portrait d'enfant par Mlle Charlotte Ritter

Galerie Moos (Genève). Exposition Beldy. (Mrs. Maugham.) (Octobre.)

Avec des yeux lucides, Beldy regarde le monde et la vie, et nous les restitue sous forme d'un nombre restreint de thèmes. Toute la gamme des sentiments humains s'y retrouve; les plus pro-

fonds et les plus poignants, elle les exprime avec presque rien: solitude des choses et des êtres: L'homme aux cygnes, dans la neige, êcrasé sous son parapluie et sous la chape de plomb du ciel; solitude, plus atroce encore, du Cimetière, une ombre ployée qui s'avance dans la neige — un grand mur gris; — ou encore, cet autre paysage de neige, L'épouvantail, qui dresse ses bras désespérés dans la campagne vide. Autre solitude, différente, apaisée celle-là, avec la présence de l'homme tangible partout: c'est l'admirable Fenêtre, la douce intimité de ce divan, entre rable Fenêtre, la douce intimité de ce divan, entre les rideaux et le ciel vert derrière les vitres.

Thème fréquemment répété: le vice - vice qui Theme trequemment repete: le vice — vice qui s'étale dans les bars tous variés et d'une vêrité pénétrante, vice sordide des cafés populaires, dans le clair obscur de la tabagie, ou le vice ruillant, luxueux des dancings de l'« Escalade » débraillée, plus sinistre encore s'il se peut. C'est encore l'ironie amère de l'Interlude au café où l'Armée du Salut chante ses cantiques, et ce mêl'Armee du Salut chante ses cantiques, et ce me-lange de grotesque et de macabre dans la Bras-serie de la place, avec les employés des pompes funèbres, avinés, vacillants, se dirigeant vers le corbillard qui attend là, devant le porche de l'église, attelé d'un cheval à la tête penchée. C'esté aussi la petite composition symbolique intitulée La vie.

Sentiment religieux. Il s'exprime dans ce chef-d'œuvre de clair-obscur qu'est le Saint Antoine de Padoue: enveloppées d'ombre, des formes agenouillées, l'une debout, devant la douce lueur des cierges et l'étincellement assourdi des images saintes et des vitraux. Ailleurs, calme du Monastère: moines bruns rentrant au cloître, et cette

enfantine innocence des orangers et de la volière.

La lucidité merveilleuse de Beldy ne lui cache rien des cruautés du monde et de la destinée et des vices des êtres, et, en même temps, s'exprime sa tendresse pour ce monde et ces êtres, qui fait que jamais, en ses visions les plus réalistes, elle ne tombe dans la vulgarité. Le *Ristorante*, par exemple, où d'autres auraient fait sentir les relents de cuisiue, poissé la nappe, taché les serviettes, Beldy n'y montre que la blancheur du chef émergeant du noir, et la rousseur des chaudrons et, au premier plan, les honnêtes tables, Technique prodigieuse rendant le maximum d'effets avec des moyens réduits à presque rien, exprimant avec force les sentiments; ainsi, cette nu-dité absolue de La prison, et les ombres sur le mur.

Mais à la simplicité se substituent des couleurs Mais à la simplette se substituent des danseu-somptieuses quand l'artiste exprime des danseu-ses ou qu'elle fait grouiller la foule. Tons déli-cats du paysage dans le Train dans la neige, ce splendide terrain roux du Printemps, ou encore la Forêt, ou l'Orage.

vrai prodige que ces petits bouts d'étoffe que Beldy plie à sa géniale fantaisie, maladroits et enfantins parfois quand elle bâtit ses maisons cahin-caha, et des fenêtres de guingois, et ses canin-cana, et des renetres de giunigois, et ses personnages comme des joujoux. Avec un art infiniment subtil, elle a créé ses petites danseuses roses, éparpillé les fleurs de l'arbre, fait surgir le portrait de l'Ermite. Cette grande artiste sait discipliner sa sensibilité; poète, elle transfigure le monde à l'image de son rève. Soit qu'elle nous promène parmi les sombres paysages de l'âme humaine ou dans la foule bariolée toude l'âme humaine ou dans la foule bariolée, tou-